

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 13 janvier 1986

La séance est ouverte à 11 heures.

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Monsieur le Président, nous nous sommes entendus, les leaders parlementaires de l'opposition et moi-même, sur nos travaux d'aujourd'hui. Votre Honneur n'ignore certes pas que le premier ministre du Japon, M. Nakasone, doit prononcer aujourd'hui une allocution devant les deux Chambres réunies. Vous constaterez donc que nous sommes convenus d'adopter, du consentement unanime et sans débat, l'ordre dont voici le texte:

Que, nonobstant tout article du Règlement ou ordre spécial de la Chambre, en ce qui a trait à la séance d'aujourd'hui, la Chambre passe immédiatement à la rubrique «Déclarations aux termes de l'article 22 du Règlement» suivie à 11 h 15 par la période des questions orales, pourvu qu'à midi le Président ajourne la Chambre jusqu'au prochain jour de séance;

Que le discours que doit prononcer Son Excellence le premier ministre du Japon, plus tard aujourd'hui, dans l'enceinte de la Chambre, devant les membres du Sénat et de la Chambre des communes, les allocutions de présentation de même que les allocutions qui s'y rattachent, figurent en appendice aux *Débats* de la Chambre des communes de ce jour pour faire partie des archives de cette Chambre; et

[Français]

et

Que le discours de Son Excellence de même que les allocutions afférentes soient mis à la disposition des médias pour transmission de la manière ordinaire par les services de radio-télédiffusion de la Chambre des communes.

[Traduction]

M. le Président: La Chambre a entendu les termes de la motion. Y a-t-il consentement unanime pour qu'elle soit adoptée?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 22 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LE CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES

LA POLITIQUE CONCERNANT LA RADIODIFFUSION POUR LES
AUTOCHTONES DU NORD

M. Keith Penner (Cochrane-Supérieur): Monsieur le Président, je félicite le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes de sa politique annoncée le 19 décembre dernier en ce qui concerne la radiodiffusion pour les autochtones du Nord. Le Conseil veut, par cette politique,

qu'on mette à la disposition des radiodiffuseurs autochtones une quantité raisonnable de bonnes heures d'écoute en vue de maintenir et de promouvoir la culture et les langues autochtones au Canada.

Selon le rapport du CRTC, la Société Radio-Canada se doit d'accorder une meilleure diffusion des émissions autochtones. Le Conseil se disait sensible aux inquiétudes qu'a soulevées la suppression de l'émission *Our Native Land* au réseau de la radio d'État. Il mentionnait dans son rapport que Radio-Canada devra répondre de cette décision lors des prochaines audiences sur le renouvellement de son permis. A mon avis, le conseil adressait ainsi un reproche bien mérité à M. Juneau et à la Société Radio-Canada pour avoir supprimé l'émission *Our Native Land*.

* * *

L'ÉCONOMIE

LES RÉALISATIONS DU GOUVERNEMENT

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, le premier ministre (M. Mulroney) est manifestement perplexe devant la baisse marquée de la popularité de son gouvernement auprès de la population, quoiqu'il n'ait pas à en chercher l'explication plus loin que dans la réaction aux remarques de son ancienne ministre d'État aux Transport lorsqu'elle s'est plainte de ce que les besoins du Québec n'étaient pas suffisamment pris en ligne de compte dans le processus de prise de décisions du gouvernement.

La même chose vaut pour les régions du Canada où les réalisations du gouvernement en matière de création d'emplois sont pour le moins pitoyables. Lorsqu'il s'agit de créer des emplois, le gouvernement porte toute son attention sur le sud de l'Ontario aux dépens des autres régions du pays. Le premier ministre a admis que ses programmes de développement régional étaient loin d'être une réussite et, en fin de semaine, le ministre des Finances (M. Wilson) a reconnu que le rendement des programmes de création d'emplois était plutôt médiocre ces derniers mois.

Cela n'a rien de surprenant lorsqu'on songe que les trois plus importants ministres dans le domaine économique, soit le ministre des Finances, le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Stevens) et la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald) viennent tous du sud de l'Ontario.

Pour de vastes régions du Canada, la relance économique semble encore bien loin. En fait, beaucoup de régions se débattent encore dans les remous de la récession. Bien des Canadiens se sentent négligés par le gouvernement et estiment que celui-ci se préoccupe peu de leurs intérêts et de leurs problèmes.